



# CENTRALES VILLAGEOISES DU GRAND BEAUVAISIS

---

L'énergie citoyenne  
au cœur des territoires

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

---

## Table des matières

---

Edito du président .....	3
L'année 2024 en quelques chiffres .....	3
Création de la SAS.....	4
◇ Objet social de la société .....	4
◇ Présentation du territoire d'intervention .....	5
La structuration de la société .....	6
◇ La structuration .....	6
◇ L'actionnariat.....	6
◇ Le Conseil de Gestion, au cœur de l'animation du collectif.....	6
◇ Répartition en groupes de travail .....	7
◇ Outils de partage et de travail .....	7
◇ Formations .....	8
Le développement de la société .....	8
◇ Les partenariats .....	8
◇ Les projets d'énergies renouvelables .....	10
◇ La stratégie de communication : événements et actions.....	11
Perspectives 2025.....	13
Annexes .....	14
◇ Annexe 1 : le territoire .....	14
◇ Annexe 2 : le réseau des Centrales Villageoises.....	16
◇ Annexe 3 : Carte du productible sur l'année 2024.....	17

## Edito du président

L'année 2024 marque la création officielle de la SAS Centrales Villageoises du Grand Beauvaisis, autrement appelée « WattOise », après un an et demi de travaux et de réflexions d'un groupe de citoyens du territoire.

Pour la première fois en Picardie, la possibilité est donnée aux citoyens de prendre part au développement de projets d'énergies renouvelables, non pas uniquement d'un point de vue financier, mais surtout en matière de gouvernance !

Les énergies renouvelables sont un pilier essentiel de la transition énergétique. L'association NegaWatt en fait d'ailleurs le 3<sup>ème</sup> pilier de la transition énergétique, avec la sobriété et l'efficacité énergétique. Toutefois, leur développement ne doit pas se faire au détriment des territoires, mais bien en concertation avec eux, avec les besoins locaux et avec les habitants. C'est pourquoi WattOise, au-delà de l'objectif de développement des projets d'énergies renouvelables, aspire à permettre aux habitants du territoire de se réapproprier la question de l'énergie. Car c'est en comprenant ce que nous consommons, et comment nous le produisons, que nous parviendrons ensemble à réussir cette transition énergétique indispensable à la résilience des territoires.

Même si le contexte n'est pas toujours facile pour mener à bien cette transition (modification constante de la réglementation, absence de concertation locale dans la plupart des grands projets EnR, volatilité du prix des énergies fossiles...), le développement des énergies renouvelables est vital pour les territoires sur le long terme. Quand plus de 80% de notre facture énergétique, toutes énergies confondues, s'échappe du territoire pour financer des puissances pétrolières et/ou des multinationales, un développement maîtrisé des énergies renouvelables peut nous permettre de redynamiser les territoires de l'Oise, et de relocaliser les retombées économiques des projets !



Figure 1 : Stand WattOise lors de la journée santé et climat organisée par la CAB

## L'année 2024 en quelques chiffres



# Création de la SAS

La société **Centrales Villageoises du Grand Beauvaisis**, dite **WattOise**, a officiellement vu le jour le 5 avril 2024. Société par actions simplifiée (SAS) à capital variable, elle a été créée en vue de contribuer au développement des énergies renouvelables sur la base d'une participation citoyenne sur le secteur des 4 intercommunalités que sont les Communautés de Communes de la Picardie Verte, de l'Oise Picarde, du Pays de Bray et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Cette société résulte de la réflexion engagée par un collectif de citoyens du territoire dès 2023 qui se sont rassemblés dans l'objectif de remettre le citoyen au cœur des débats sur l'énergie et de démontrer par l'exemple qu'un développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire, pouvait s'appuyer sur une logique territoriale. La volonté forte de remettre le citoyen au cœur du débat énergétique a trouvé écho dans le réseau des Centrales villageoises<sup>1</sup> auquel le collectif a rapidement choisi d'adhérer.

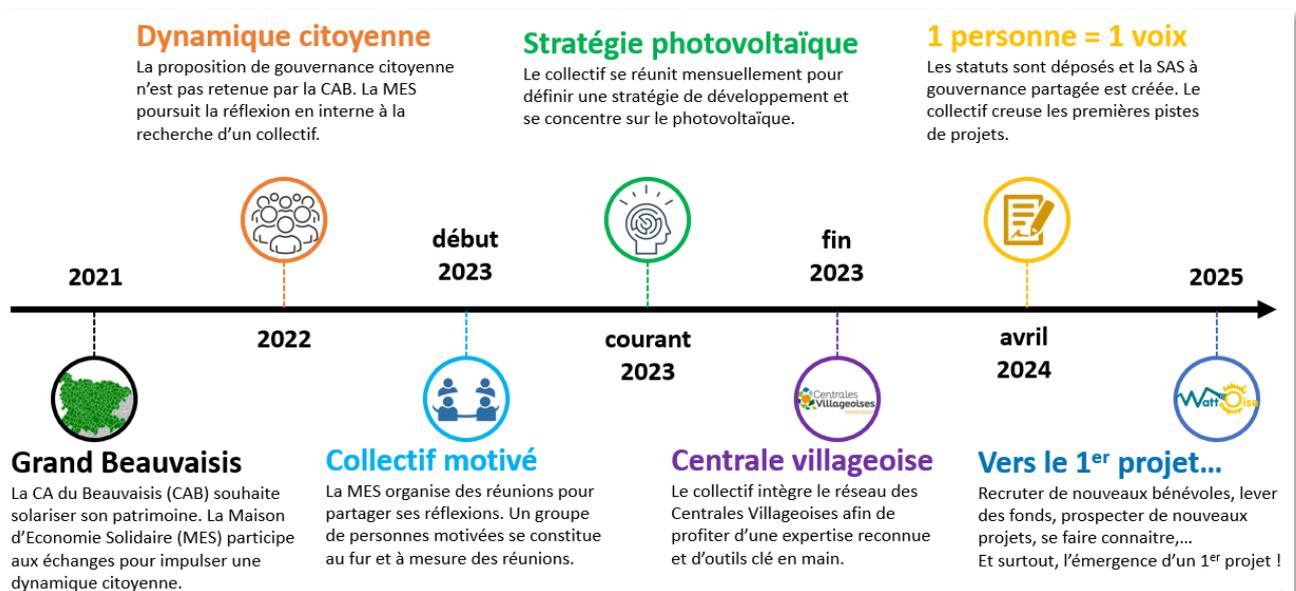


Figure 2 : Chronologie de la constitution du collectif citoyen

Lors de la création, ce sont 10 actionnaires fondateurs qui se sont engagés, 9 personnes physiques issus des 4 intercommunalités du territoire et une personne morale constituée en SCIC<sup>2</sup>, la Maison d'Economie Solidaire du Pays de Bray.

## ◆ Objet social de la société

Les objectifs du collectif se sont traduits dans les statuts de la société de la manière suivante :

- le développement et la promotion des énergies renouvelables, des économies d'énergies et de la sobriété,
- l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite,
- la sensibilisation du grand public et des collectivités aux causes et conséquences du dérèglement climatique, via l'organisation d'événements permettant une prise de conscience des enjeux,
- le développement de la coopération entre citoyens et collectivités d'un territoire autour des enjeux liés à la transition énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- la mise en place de services mutualisés et partagés autour de la mobilité décarbonée et douce pouvant inclure la location de véhicules,
- toutes opérations dans le domaine de l'énergie en soutien au public fragile sur le territoire<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir détail sur cette structure en page 8 dans la rubrique partenariat ainsi que l'annexe n°2

<sup>2</sup> SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

<sup>3</sup> Extraits de l'article 3 des Statuts de la société, consultable en ligne sur le site Internet

Aujourd'hui le développement des EnR est quasi exclusivement porté par des développeurs privés. L'enjeu principal pour un collectif citoyen de développement EnR tel que WattOise est donc de faire accepter un modèle à gouvernance partagée dans lequel les enjeux territoriaux et d'acceptation locale sont au cœur des projets.

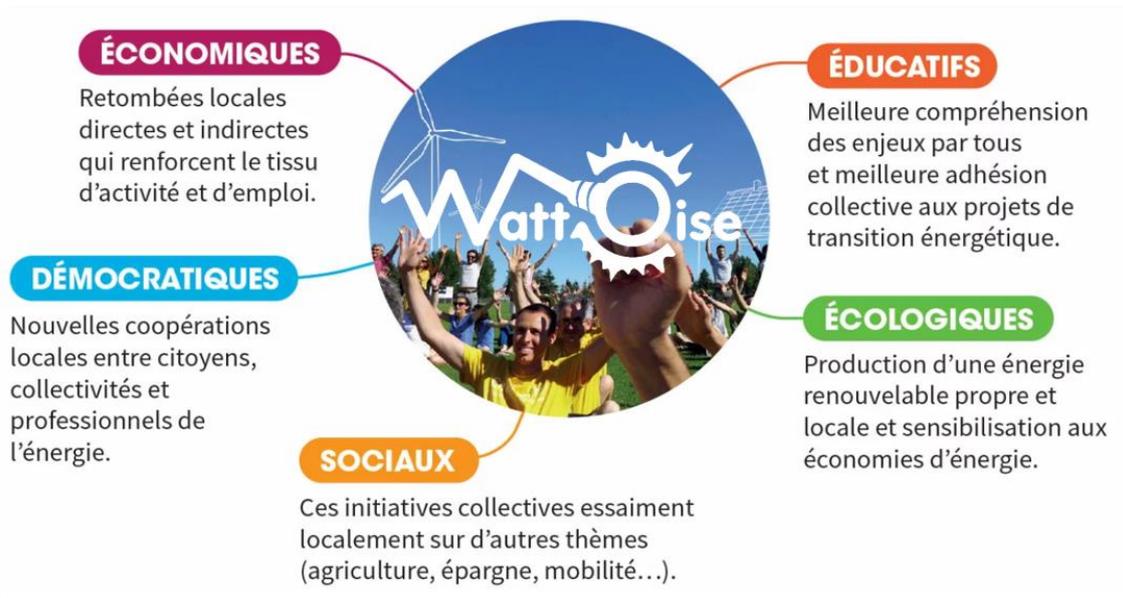


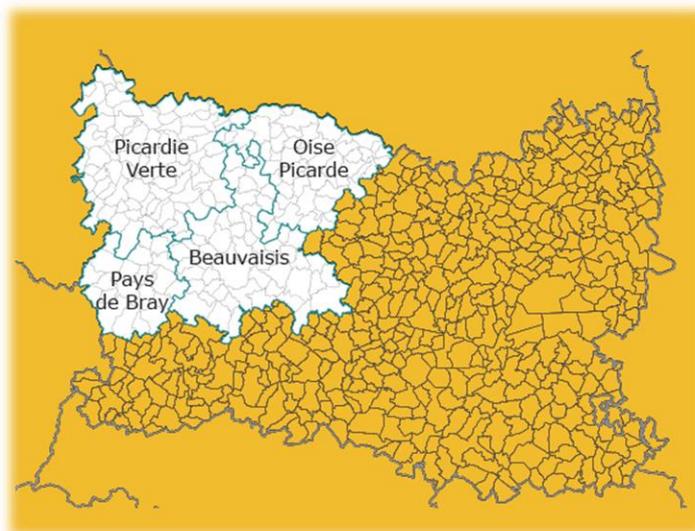
Figure 3 : Les 5 piliers des projets citoyens

### ◆ Présentation du territoire d'intervention

Les 4 intercommunalités de notre territoire d'intervention (CC de la Picardie Verte, CC de l'Oise Picarde, CC du Pays de Bray et CA du Beauvaisis) représentent un total de 216 communes<sup>4</sup> et une population avoisinant les 180 000 habitants.

Le territoire est majoritairement rural avec une densité de 96 hab/km<sup>2</sup>, légèrement inférieure à la densité moyenne nationale (118 hab/km<sup>2</sup>). Près de 90% des communes du territoire font moins de 1 000 habitants.

Le développement des énergies renouvelables sur le territoire est très disparate selon les filières considérées. A titre d'exemple, le tableau suivant récapitule la production d'électricité renouvelable sur le territoire, en comparaison avec les consommations d'électricité annuelle. On peut constater que la filière éolienne est très développée, contrairement à la filière solaire.



EPCI	Consommation électrique [GWh/an]	Production éolienne [GWh/an]	Production photovoltaïque [GWh/an]
CC Picardie Verte	349	412	2,5
CC Oise Picarde	97	367	1,4
CC Pays de Bray	309	0	1
CA Beauvaisis	1488	167	1,6

Source : Registre ODRÉ – 31 déc. 2023, données récupérées sur [observatoire.enedis.fr](https://observatoire.enedis.fr) le 22 mars 2025

<sup>4</sup> Liste des collectivités du territoire d'intervention en annexe n°1.

La production photovoltaïque représente 6,5 GWh en 2023 sur le territoire, soit moins de 0,3 % de la consommation électrique.

Pourtant, d'après le site France Potentiel Solaire<sup>5</sup>, le gisement photovoltaïque sur toitures et ombrières de parking s'élèverait à plus de 850 GWh/an. C'est donc moins de 1 % du gisement qui est exploité actuellement !

---

## La structuration de la société

---

### ◆ La structuration

Une part importante de l'activité du collectif sur l'année 2024 s'est orientée autour de la structuration de la société. Le choix d'une SAS a gouvernance coopérative a notamment été l'occasion de partager et d'affirmer l'attachement de l'ensemble des membres fondateurs à une structure au sein de laquelle la gouvernance soit totalement partagée, avec comme fondement : « une personne = une voix ».

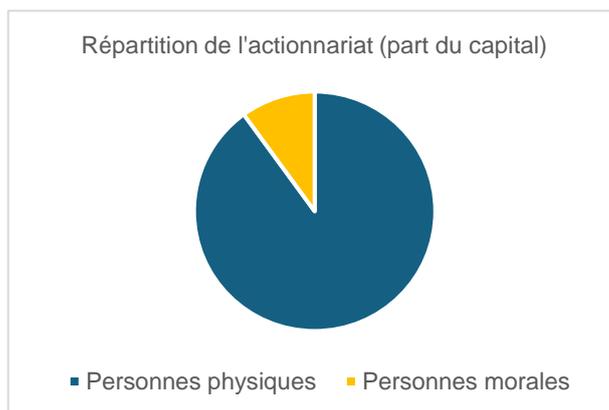
Le soutien et les supports de l'association des Centrales Villageoises furent précieux pour ce temps de réflexion pré-création de la société et chacun a pu se nourrir des expériences des nombreux autres collectifs du réseau. Par conséquent, c'est d'une même voix que l'ensemble des membres fondateurs de la société ont validé l'objet social et les statuts de la société.

### ◆ L'actionnariat

A sa création, l'actionnariat de WattOise est constitué de 9 personnes physiques et 1 personne morale de droit privé, pour un capital total de 155 actions (15 500 €).

Entre avril 2024, date de création de la société et le 31 décembre 2024, 5 nouveaux actionnaires (+50%) ont rejoint la SAS pour une souscription cumulée de 33 nouvelles actions, portant le capital social de la société à 188 actions, soit 18 800 € (+21%).

Pour l'exercice 2024, il a été opté par le Conseil de gestion de s'ouvrir uniquement à des actionnaires cooptés et prêts à s'engager dans l'organisation de la structure.



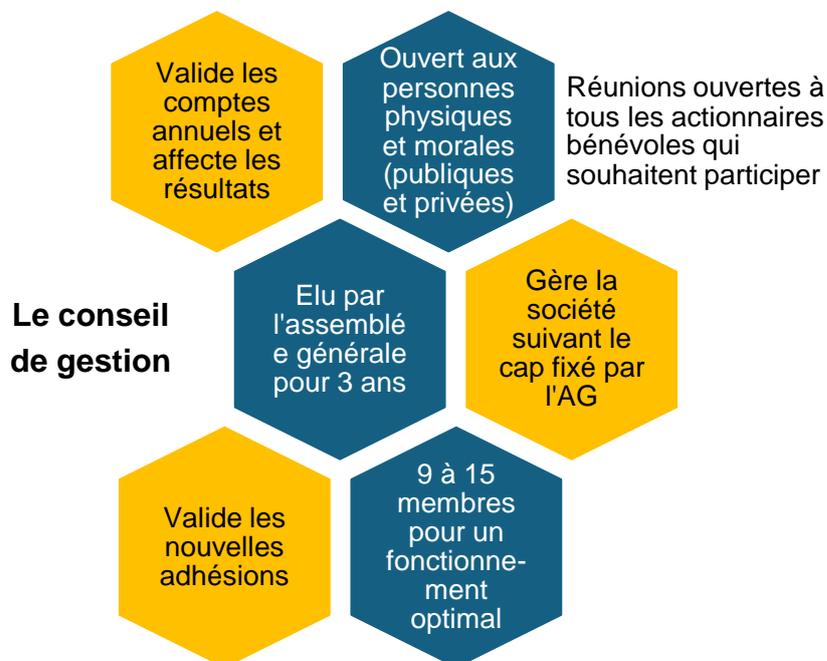
Pour 2025, un enjeu fort sera de faire monter au capital des actionnaires publics, tout en respectant l'obligation que ceux-ci n'occupent pas plus de 49 % du capital social. La levée de fonds qui sera réalisée pour le premier projet doit permettre à la société de monter en capacité financière.

### ◆ Le Conseil de Gestion, au cœur de l'animation du collectif

Prévu dans les statuts comme bureau exécutif de la SAS, le Conseil de Gestion s'est vite révélé incontournable dans cette première année de vie de la société. Durant l'année, ce sont 9 Conseils de Gestion qui ont été tenus avec un taux de présence de près de 90 % de ses membres, démontrant un attachement fort à ces temps d'échanges, de partage et de prise de décisions stratégiques.

---

<sup>5</sup> <https://france-potentiel-solaire.cadastre-solaire.fr/>



### ◆ Répartition en groupes de travail

Trois groupes de travail ont été créés afin de décupler l'action du collectif et structurer notre activité :

- Un groupe « **Technique** », qui a pour mission de rechercher les nouveaux projets, étudier la faisabilité des projets, assurer le suivi des travaux ainsi que le suivi des installations en service ;
- Un groupe « **Communication** », qui coordonne la communication de la structure et a la charge de produire les documents supports nécessaires ;
- Et un groupe « **Administration – Ressources** », qui a notamment pour mission d'animer le conseil de gestion, gérer la ressource documentaire, suivre et mettre à jour les documents officiels, etc.

Chaque groupe de travail est piloté par un référent qui a la charge d'animer son groupe de gestion et d'assurer le reporting et le suivi des projets.

Pour l'année 2025, et notamment le développement de notre premier projet, il est éventuellement prévu de créer un 4<sup>ème</sup> groupe de travail centré sur les questions juridiques et financières, questions actuellement travaillé au sein du groupe « Administration – ressources ».

### ◆ Outils de partage et de travail

Afin de faciliter le travail et les échanges entre les bénévoles du collectif, un espace de travail collaboratif NextCloud est mis à disposition par l'Association des Centrales Villageoises dans le cadre de notre adhésion. Cet espace nous permet de centraliser toute la documentation et les ressources mais également nos documents de travail utiles au développement de la société (compte-rendu de réunions, rapports d'études, contrats, compte-rendu de formation, etc.).

Une boucle de messagerie Signal a également été mise en place afin que les membres du Conseil de Gestion puissent communiquer instantanément entre eux. En 2025, le Conseil de Gestion va réfléchir à la possibilité de créer d'autres boucles, permettant de regrouper les bénévoles, les actionnaires, etc., afin de diffuser de l'information plus régulièrement.

## ◆ Formations

A deux reprises en 2024, les membres du collectif ont eu l'occasion de se former sur des sujets en lien avec le développement des énergies renouvelables ou le fonctionnement des sociétés :

- En juin, une formation sur l'autoconsommation collective a été organisée par l'association des Centrales Villageoises, à Lachapelle-aux-Pots. C'était la première formation de l'association dans les Hauts-de-France, elle a permis à la plupart des bénévoles du collectif de monter en compétence sur ce sujet.
- En octobre, 3 membres du collectif ont pu participer à une formation sur la comptabilité financière, toujours organisée par l'association des Centrales Villageoises.



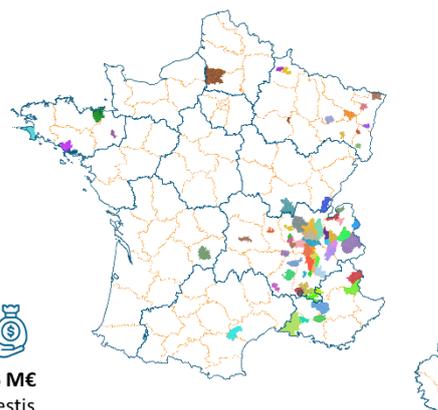
Figure 4 : Formation ACC à Lachapelle-aux-Pots

## Le développement de la société

### ◆ Les partenariats

#### Le réseau des Centrales Villageoises

Le nom des Centrales Villageoises, déposé à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), correspond à un modèle précis. En effet, les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie à l'échelle de leur bassin de vie. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques du territoire en tenant compte de ses enjeux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).



  
73 territoires  
impliqués  
dans 9 régions

  
7250 actionnaires  
dont 290  
collectivités

  
420 installations PV  
en service

  
12 MWc  
de puissance installée

  
+15 M€  
investis

Figure 5 : Chiffres clés du réseau des Centrales Villageoises en France, fin 2024

Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une **association nationale** et partagent un modèle commun basé sur le respect d'une **Charte** qui repose sur piliers :

- **Approche territoriale** : L'implication au sein d'un bassin de vie commun doit se faire en cohérence avec les objectifs climatiques et les enjeux du territoire, avec le soutien des collectivités locales.
- **Gouvernance citoyenne partagée** : La gouvernance est de type coopérative et les statuts prévoient des clauses de contrôle de l'actionariat.
- **Retombées économiques locales** : Les projets recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne, profitant aux habitants, aux entreprises locales et aux collectivités. Le travail des entreprises locales est privilégié.
- **Démarche de qualité** : Le fonctionnement en réseau permet de s'appuyer sur les retours d'expérience des autres Centrales Villageoises et améliorer continuellement le modèle.

Le regroupement des Centrales Villageoises au sein d'une association nationale permet le partage d'un **grand nombre d'outils et de services**.



Figure 6 : Exemples d'outils et de services mis à disposition par l'association

Au-delà des outils créés et mis à disposition par l'association, le réseau des Centrales Villageoises vit surtout à travers de nombreux échanges :

- Forum de discussions
- Lettre d'information mensuelle
- Formations techniques, juridiques, financières et de vie du collectif
- Webinaires et groupes de travail thématiques
- Rencontres nationales annuelles (auxquelles un membre de WattOise a pu participer en mars)
- Inaugurations des projets
- Parrainages entre Centrales Villageoises (anciennes et nouvelles)
- Annuaire avec les contacts de chaque collectif Centrales Villageoises et des partenaires...

Enfin, même si le développement de projets photovoltaïques sur toitures constitue le cœur de l'activité des Centrales Villageoises, l'association accompagne le développement des projets innovants des collectifs : autoconsommation individuelle et collective, projets de sobriété énergétique, projet de réseau intelligent en milieu rural, mobilité électrique, développement des filières hydroélectricité, bois-énergie et éolien, projets de petits parcs au sol et ombrières solaires, lutte contre la précarité énergétique... permettant ainsi à notre collectif d'aller chercher les bonnes pratiques ailleurs pour les implémenter sur notre territoire !

## Les collectivités

Dès la création de WattOise, le collectif a cherché à se faire connaître des collectivités de son territoire.

Ainsi, en avril, des courriers ont été envoyés à chacune des quatre intercommunalités du territoire. Des rencontres ont ainsi eu lieu dans le courant de l'année avec certains des EPCI :

- Le collectif a pu participer à des réunions organisées par la **CC du Pays de Bray** concernant la structuration d'une filière bois bocage ;
- Nous sommes également intervenus auprès des conseillers communautaires de la **CC de la Picardie Verte** (qui prévoit une entrée à l'actionnariat de WattOise courant 2025) ;
- Nous avons pu échanger régulièrement avec les agents de la **CA du Beauvaisis** concernant une possible articulation entre notre collectif et le projet « Energies du Beauvaisis » portés par la ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération ;
- Le collectif a commencé également à prendre contact avec des élus de la **CC de l'Oise Picarde**, notamment de par sa participation au salon de l'habitat organisé par la CCOP.



En 2025, l'objectif pour WattOise sera de mieux se faire connaître des élus communautaires de la CC de l'Oise Picarde et de la CA du Beauvaisis.

En outre, un travail de fond a été entamé avec certaines communes du territoire, notamment sur le Pays de Bray : Lalandelle, Le Vauroux, Le Vaumain, Le Coudray, Labosse, ainsi que Flavacourt (suite à une sollicitation directe d'une conseillère municipale via LinkedIn). La commune de Lalandelle a, d'ailleurs, fait part de sa volonté d'entrer au capital de la société et souhaite lancer un projet d'autoconsommation collective.

Enfin, le collectif a pu à différentes occasions se faire connaître de certaines communes du territoire.



Pour l'année 2025, mais surtout pour 2026 (renouvellement des mandats municipaux), sera d'être mieux identifié auprès des collectivités comme un acteur local dans les projets d'énergies renouvelables.

### Le Club CIGALES en Beauvaisis

En 2023, un Club d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (CIGALES) a émergé sur le territoire. Par du financement citoyen et la mobilisation de compétences et expertises, ce club accompagne petites et moyennes entreprises, coopératives, associations de quartier, ... dans leur développement.



En 2024, WattOise a donc décidé de déposer un dossier de candidature auprès de ce club afin de pouvoir bénéficier d'un financement lors du premier projet. Après 2 réunions d'échanges, le Club CIGALES en Beauvaisis a décidé d'investir dans notre collectif, en réservant une somme qui sera débloquée lors de la levée de fonds pour notre premier projet.

### EnergETHIC et le réseau RECHAUF

L'association EnergETHIC, fondée en 2011, rassemble des acteurs du secteur public et privé en Hauts-de-France autour de projets collectifs de production d'énergie renouvelable.



Depuis 2021, l'association assure la mission d'animation régionale de l'énergie citoyenne, soutenue par la Région Hauts-de-France et l'ADEME régionale. EnergETHIC a ainsi pour mission d'animer et structurer le réseau régional des acteurs de l'énergie citoyenne, qui porte le nom de RECHAUF pour « Réseau Énergie Citoyenne en Hauts-de-France » et auquel WattOise participe depuis 2024.

En plus de cette mission d'animation du réseau régional, EnergETHIC a également pour objectif de sensibiliser, de favoriser l'émergence de projets citoyens et d'organiser des événements tels que les « Rencontres Régionales des Énergies Renouvelables Citoyennes » (RREC), rencontres auxquelles plusieurs membres du collectif ont pu assister en décembre.



En 2025, le collectif a pour objectif de resserrer un peu plus les liens avec l'association EnergETHIC, ainsi qu'avec les autres collectifs d'énergie citoyenne de la région.

### ◆ Les projets d'énergies renouvelables

En parallèle de la structuration du collectif, WattOise a cherché dès sa création à développer des projets de production d'énergies renouvelables, soit en prospectant auprès de cibles potentielles, soit sur sollicitation directe.

En 2023, avait débuté un travail d'études de projet photovoltaïque en autoconsommation individuelle sur une station d'épuration sur la commune de Moliens. Malheureusement, malgré plusieurs réunions de travail avec les élus, le projet n'a pas abouti. Ce qui ne nous a pas empêchés de continuer à prospecter d'autres projets potentiels !

Le collectif s'est alors rapidement tourné vers un projet photovoltaïque en autoconsommation individuelle sur la **Fromagerie Beaudoin à Villers-sur-Auchy**. Ce projet présentait de nombreux avantages qui justifiaient de prendre le temps de se pencher dessus : une fromagerie bio, bien implantée sur le territoire, déjà équipée de panneaux solaires thermiques et d'une chaudière au bois-énergie, et avec une consommation électrique importante toute l'année, et notamment en journée ! En outre, la Fromagerie réfléchissait déjà à l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie de sa toiture. Après l'étude approfondie de la courbe de charge électrique du bâtiment, ainsi que des factures,

une proposition financière a été travaillée avec la Fromagerie. Le projet devrait finalement se concrétiser au deuxième semestre 2025.

Ce premier projet est très important pour WattOise car il aura le rôle de démonstrateur, permettant de montrer aux acteurs du territoire la capacité d'une structure citoyenne de développer les énergies renouvelables localement avec du financement citoyen !

En parallèle de ce projet, des premières analyses de projet d'**autoconsommation collective** ont été menées, notamment sur les communes du **Vauroux** et de **Lalandelle**. Ce type de projets, même s'ils sont, à juste titre, considérés comme complexes techniquement, juridiquement et économiquement, constitue un objectif de moyen terme pour le collectif. En effet, plus que tout autre modèle, ils permettent une forte plus-value pour les territoires sur lesquels ils sont déployés. En outre, ils sont généralement mieux équilibrés économiquement dans des territoires où le productible<sup>6</sup> est faible, notamment en région Hauts de France.



L'objectif pour l'année 2025 est de concrétiser un premier projet photovoltaïque et de prospecter les potentielles cibles qui pourront faire partie de la 2<sup>ème</sup> phase de développement : **une grappe photovoltaïque en autoconsommation collective**.

Même si la plupart des projets sont plutôt issus d'une prospection menée par le collectif, il est à noter que notre communication et le bouche-à-oreille commencent à porter leurs fruits. En effet, à quelques reprises, WattOise a été sollicité en direct par des acteurs du territoire :

- Une conseillère municipale de la commune de Flavacourt a pris contact en direct via LinkedIn avec le collectif concernant un projet photovoltaïque sur la commune,
- Un agriculteur retraité nous a sollicité pour étudier la solarisation de son corps de ferme,
- Quelques habitants nous ont interrogé pour obtenir des informations sur la solarisation de leur toiture,
- Enfin, le développeur Energiter nous a contacté concernant un projet agrivoltaïque auquel il souhaiterait éventuellement que WattOise puisse prendre part afin de faciliter l'appropriation locale du projet.



Un enjeu pour l'année 2025 sera de structurer les demandes reçues par le collectif afin d'avoir la capacité de pouvoir y répondre.

## ◆ La stratégie de communication : événements et actions

### Les réseaux sociaux

En complément d'un site internet mis à disposition par l'association des Centrales Villageoises, WattOise a ouvert en avril un compte LinkedIn afin de créer une communauté autour de notre projet, et diffuser notre actualité en « temps réel ». Le compte a obtenu 126 abonnés sur l'année 2024, dont plus des deux tiers sont localisés dans les Hauts-de-France, et un quart sur le territoire d'action du collectif.

La douzaine de posts publiés dans l'année (hors republication) ont obtenus au total plus de 7000 impressions et près de 250 réactions. Un taux d'engagement relativement faible encore, mais toutefois important au regard de la jeunesse du collectif.

#### L'essentiel

Données du 12/04/2024 au 31/12/2024

7343

Impressions

244

Réactions

9

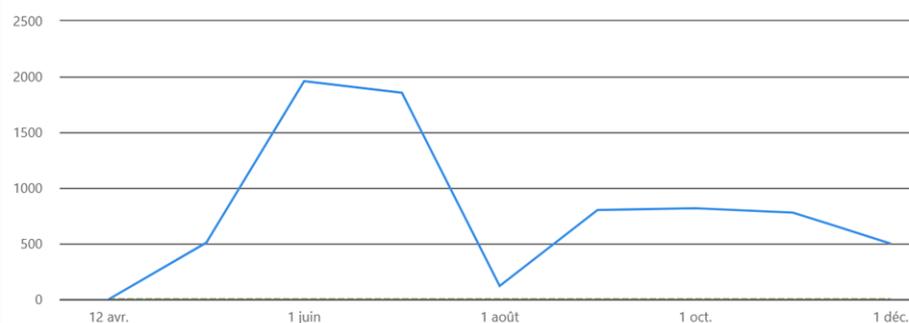
Commentaires

4

Republications

#### Indicateurs

Impressions



<sup>6</sup> Cf. annexe 3

## Les salons et stands

En 2024, le collectif a eu l'opportunité de tenir quelques stands, notamment lors de salons organisés par les territoires ou acteurs du territoire :

- Le salon de l'habitat de la CC de l'Oise Picarde en mai,
- Un Repair Café organisé par la Maison d'Economie Solidaire en juin,
- Le festival des 40 berges des Ateliers de la Bergerette en juillet,
- Le salon Nature et Bien-Etre de la CAB en septembre.

Ces événements sont l'occasion pour le collectif de se faire connaître du grand public, et également d'apporter des conseils en matière de projets photovoltaïques sur les logements à destination des habitants.



Figure 7 : Membres du collectif lors du Repair café de la MES



Pour 2025, l'objectif sera de « professionnaliser » nos stands avec des contenus visuels, des animations ludiques et du conseil clé en main.

## Les groupements d'achat de kits photovoltaïques



Afin de se faire connaître du grand public, le collectif a décidé, comme beaucoup d'autres collectifs d'énergie citoyenne ailleurs en France, de proposer un groupement d'achat de kits photovoltaïques aux habitants du territoire.

Les kits solaires sont des panneaux photovoltaïques installés au sol, généralement dans son jardin, et directement branchés sur une prise électrique de la maison. Ils permettent de produire juste ce qu'il faut pour couvrir les besoins du talon de consommation (consommation minimale due aux équipements qui nécessitent de rester allumés tels que le réfrigérateur, le congélateur...) et de revoir sa façon de consommer l'électricité.

Les deux campagnes lancées par WattOise ont regroupé moins de 6 acheteurs et n'ont pas permis d'atteindre les seuils de rentabilité de ce genre de démarche. Ainsi se pose la question pour le collectif de poursuivre ce type d'actions à l'avenir. En outre, l'évolution de la réglementation en matière de sécurité électrique va peut-être rendre plus difficile l'installation de ce genre de kit pour les particuliers.

## Les soirées apéro

Le collectif a été invité à venir présenter ses missions et son fonctionnement lors d'une soirée apéro organisée par un conseiller municipal de la ville de Beauvais. Cette soirée a permis de recruter deux nouveaux actionnaires dont un bénévole, et a montré l'intérêt des échanges en comité restreint pour faire émerger l'envie à d'autres personnes de rejoindre l'aventure WattOise.

Même si ce type d'événement peut être chronophage, les résultats sont généralement probants et le collectif va tenter de répliquer ce genre de soirée à l'avenir auprès de cercles de connaissances.

## Perspectives 2025

Le collectif WattOise a pour objectif de développer un premier projet photovoltaïque sur l'année 2025. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude, dont la plus prometteuse se situe sur la Fromagerie Beaudoin à Villers-sur-Auchy. Il est fort probable que ce dossier puisse être opérationnel à fin 2025, les accords avec les propriétaires et occupants étant désormais formalisés et une déclaration préalable en cours d'instruction.

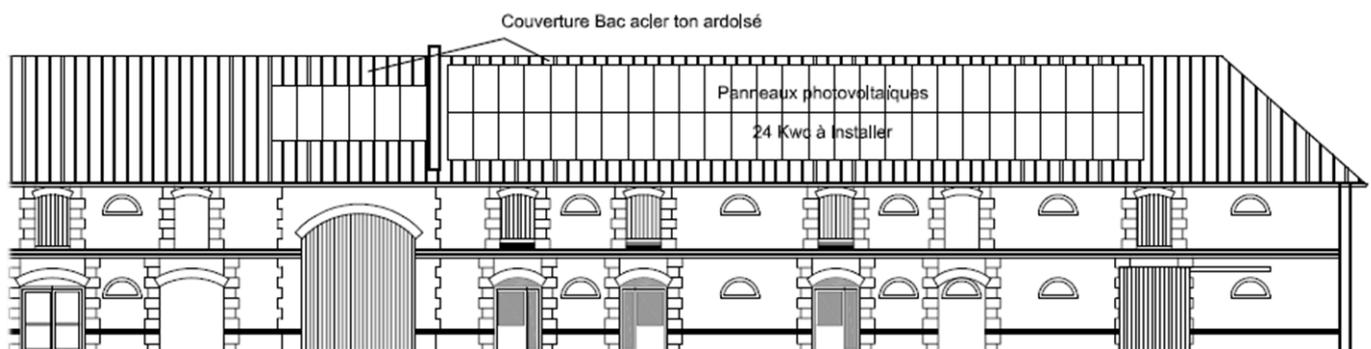


Figure 8 : Extrait de la Déclaration préalable déposé en mai 2025



Durant l'année 2025 le collectif doit également commencer à identifier d'autres cibles potentielles qui pourraient intégrer une grappe de projets photovoltaïques en autoconsommation collective.

Il reste primordial pour WattOise de se faire connaître des collectivités et des habitants. Le collectif va donc s'efforcer de prendre part aux événements organisés par les EPCI, afin d'y tenir des stands et d'y proposer des animations autour des questions d'Énergie.

Ces participations permettront également de rencontrer les élus du territoire, dans le triple objectif de

- Se faire connaître,
- Inciter les collectivités à entrer dans l'actionnariat de la société,
- Trouver des toitures potentielles à solariser sur les bâtiments publics.

En outre, il est important pour le collectif de continuer à recruter de nouveaux actionnaires et en particulier des bénévoles, qui lui permettront de décupler sa capacité à agir son impact, indispensable pour réaliser d'autres projets d'énergies renouvelables.

## ◆ Annexe 1 : le territoire

### • **Communauté d'Agglomération du Beauvaisis** (*nom des communes et code Insee*) :

Allonne (60009)	Haudivillers (60302)	Nivillers (60461)
Auchy-la-Montagne (60026)	Herchies (60310)	Pierrefitte-en-Beauvaisis (60490)
Auneuil (60029)	Hermes (60313)	Rainvillers (60523)
Auteuil (60030)	Juvignies (60328)	Rémérangles (60530)
Aux Marais (60703)	La Neuville-en-Hez (60454)	Rochy-Condé (60542)
Bailleul-sur-Thérain (60041)	La Rue-Saint-Pierre (60559)	Rotangy (60549)
Beauvais (60057)	Lachaussée-du-Bois-d'Écu (60336)	Saint-Germain-la-Poterie (60576)
Berneuil-en-Bray (60063)	Lafraye (60339)	Saint-Léger-en-Bray (60583)
Bonlier (60081)	Laversines (60355)	Saint-Martin-le-Nœud (60586)
Bresles (60103)	Le Fay-Saint-Quentin (60230)	Saint-Paul (60591)
Crèvecœur-le-Grand (60178)	Le Mont-Saint-Adrien (60428)	Savignies (60609)
Fontaine-Saint-Lucien (60243)	Le Saulchoy (60608)	Therdonne (60628)
Fouquénies (60250)	Litz (60366)	Tillé (60639)
Fouquerolles (60251)	Luchy (60372)	Troissereux (60646)
Francastel (60253)	Maisoncelle-Saint-Pierre (60376)	Velennes (60663)
Frocourt (60264)	Maulers (60390)	Verderel-lès-Sauqueuse (60668)
Goincourt (60277)	Milly-sur-Thérain (60403)	Warluis (60700)
Guignecourt (60290)	Muidorge (60442)	

### • **Communauté de Communes de la Picardie Verte** (*nom des communes et code Insee*) :

Abancourt (60001)	Hanvoile (60298)	Saint-Samson-la-Poterie (60596)
Achy (60004)	Haucourt (60301)	Saint-Thibault (60599)
Bazancourt (60049)	Hautbos (60303)	Saint-Valery (60602)
Beaudéduit (60051)	Haute-Épine (60304)	Sarcus (60604)
Blargies (60076)	Hécourt (60306)	Sarnois (60605)
Blicourt (60077)	Héricourt-sur-Thérain (60312)	Senantes (60611)
Bonnières (60084)	Hétomesnil (60314)	Sommereux (60622)
Bouvresse (60098)	La Neuville-sur-Oudeuil (60458)	Songeons (60623)
Briot (60108)	La Neuville-Vault (60460)	Sully (60624)
Brombos (60109)	Lachapelle-sous-Gerberoy (60335)	Thérines (60629)
Broquiers (60110)	Lannoy-Cuillère (60347)	Thieuloy-Saint-Antoine (60633)
Buicourt (60114)	Lavacquerie (60353)	Villers-sur-Bonnières (60688)
Campeaux (60122)	Laverrière (60354)	Villers-Vermont (60691)
Canny-sur-Thérain (60128)	Le Hamel (60297)	Vrocourt (60697)
Cempuis (60136)	Le Mesnil-Conteville (60397)	Wambezi (60699)
Crillon (60180)	Lihus (60365)	
Daméraucourt (60193)	Loueuse (60371)	
Dargies (60194)	Marseille-en-Beauvaisis (60387)	
Élencourt (60205)	Martincourt (60388)	
Ernemont-Boutavent (60214)	Moliens (60405)	
Escames (60217)	Monceaux-l'Abbaye (60407)	
Escles-Saint-Pierre (60219)	Morvillers (60435)	
Feuquières (60233)	Mureaumont (60444) Offoy (60472)	
Fontaine-Lavaganne (60242)	Omécourt (60476)	
Fontenay-Torcy (60244)	Oudeuil (60484)	
Formerie (60245)	Pisseleu (60493)	
Fouilloy (60248)	Prévillers (60514)	
Gaudechart (60269)	Quincampoix-Fleuzy (60521)	
Gerberoy (60271)	Romescamps (60545)	
Glatigny (60275)	Rothois (60550)	
Gourchelles (60280)	Roy-Boissy (60557)	
Grandvilliers (60286)	Saint-Arnoult (60566)	
Grémévillers (60288)	Saint-Deniscourt (60571)	
Grezi (60289)	Saint-Maur (60588)	
Halloi (60295)	Saint-Omer-en-Chaussée (60590)	
Hannaches (60296)	Saint-Quentin-des-Prés (60594)	

- **Communauté de Communes du Pays de Bray** (*nom des communes et code Insee*) :

Blacourt (60073)	Lalandelle (60344)	Saint-Aubin-en-Bray (60567)
Cuigy-en-Bray (60187)	Le Coudray-Saint-Germer (60164)	Saint-Germer-de-Fly (60577)
Espaubourg (60220)	Le Vaumain (60660)	Saint-Pierre-es-Champs (60592)
Flavacourt (60235)	Le Vauroux (60662)	Sérifontaine (60616)
Hodenc-en-Bray (60315)	Lhéraule (60359)	Talmoniers (60626)
Labosse (60331)	Ons-en-Bray (60477)	Villebray (60677)
Lachapelle-aux-Pots (60333)	Puiseux-en-Bray (60516)	Villers-Saint-Barthélemy (60681)
Lalande-en-Son (60343)		Villers-sur-Auchy (60687)

- **Communauté de Communes de l'Oise Picarde** (*nom des communes et code Insee*) :

Abbeville-Saint-Lucien (60003)	Doméliers (60199)	Paillart (60486)
Ansauvillers (60017)	Esquennoy (60221)	Plainville (60496)
Bacouël (60039)	Fléchy (60237)	Puits-la-Vallée (60518)
Beauvoir (60058)	Fontaine-Bonneleau (60240)	Le Quesnel-Aubry (60520)
Blancfossé (60075)	Froissy (60265)	Reuil-sur-Brèche (60535)
Bonneuil-les-Eaux (60082)	Le Gallet (60267)	Rocquencourt (60544)
Bonvillers (60085)	Gouy-les-Groseillers (60283)	Rouvroy-les-Merles (60555)
Breteuil (60104)	Hardivillers (60299)	Saint-André-Farivillers (60565)
Broyes (60111)	La Hérelle (60311)	Sainte-Eusoye (60573)
Bucamps (60113)	Maisoncelle-Tuilerie (60377)	Sérévillers (60615)
Campremy (60123)	Le Mesnil-Saint-Firmin (60399)	Tartigny (60627)
Catheux (60131)	Montreuil-sur-Brèche (60425)	Thieux (60634)
Chepoix (60146)	Mory-Montcruix (60436)	Troussencourt (60648)
Choqueuse-les-Bénards (60153)	La Neuville-Saint-Pierre (60457)	Vendeuil-Caply (60664)
Conteville (60161)	Noirémont (60465)	Viefvillers (60673)
Cormeilles (60163)	Noyers-Saint-Martin (60470)	Villers-Vicomte (60692)
Le Crocq (60182)	Oroër (60480)	
Croissy-sur-Celle (60183)	Oursel-Maison (60485)	

## ◆ Annexe 2 : le réseau des Centrales Villageoises

### — Un modèle et des valeurs

Le modèle des **Centrales Villageoises** est porté par une charte qui repose sur 4 piliers :



#### Approche territoriale

Implication au sein d'un **bassin de vie commun**, en cohérence avec les objectifs climatiques et les enjeux du territoire, avec le **soutien des collectivités locales**. Les communes concernées par les activités de la société sont identifiées dans ses statuts.



#### Gouvernance citoyenne partagée

Implication forte des citoyens dans l'actionnariat. La gouvernance est de type **coopérative** et les statuts prévoient des clauses de contrôle de l'actionnariat.



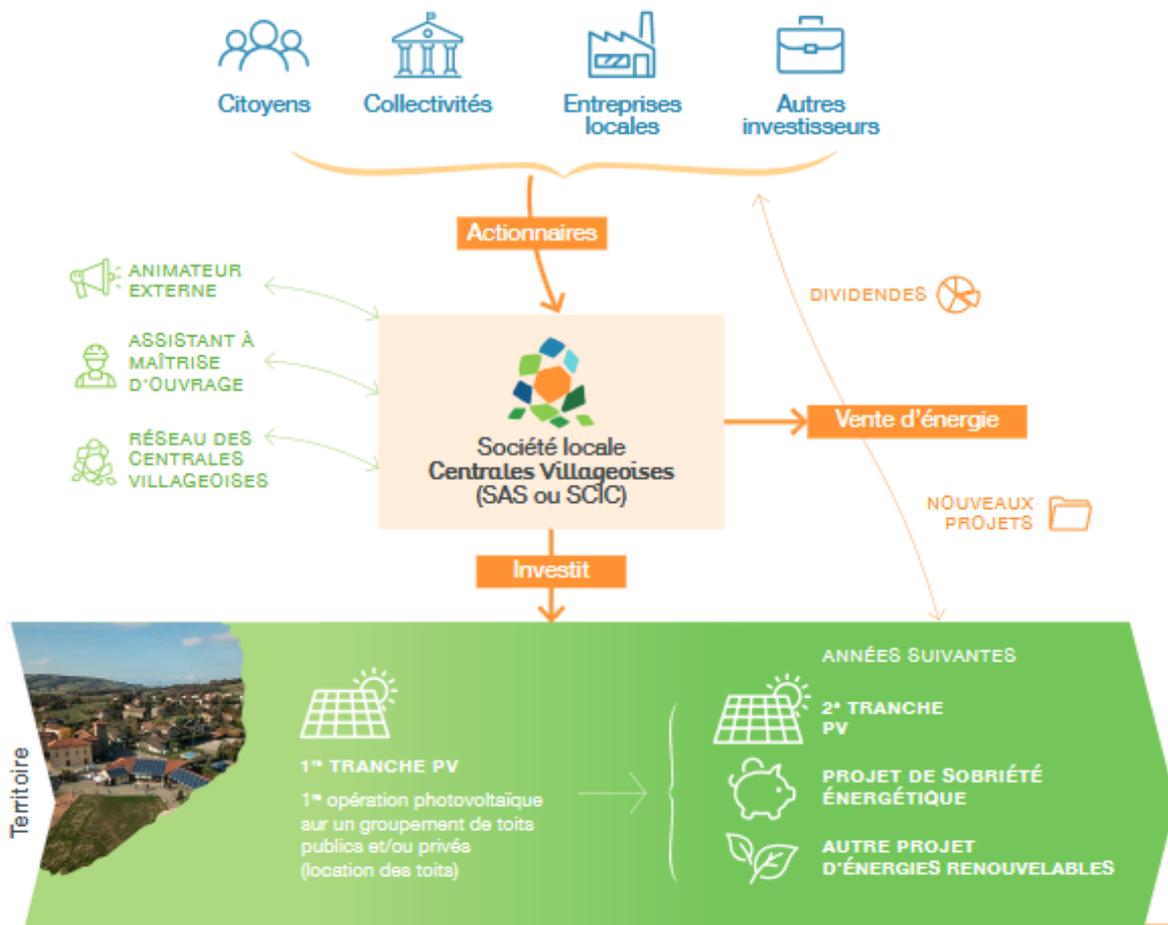
#### Retombées économiques locales

Les projets recherchent une **viabilité économique** modérée mais pérenne, profitant aux habitants, aux entreprises locales et aux collectivités. Le travail des entreprises locales est privilégié.



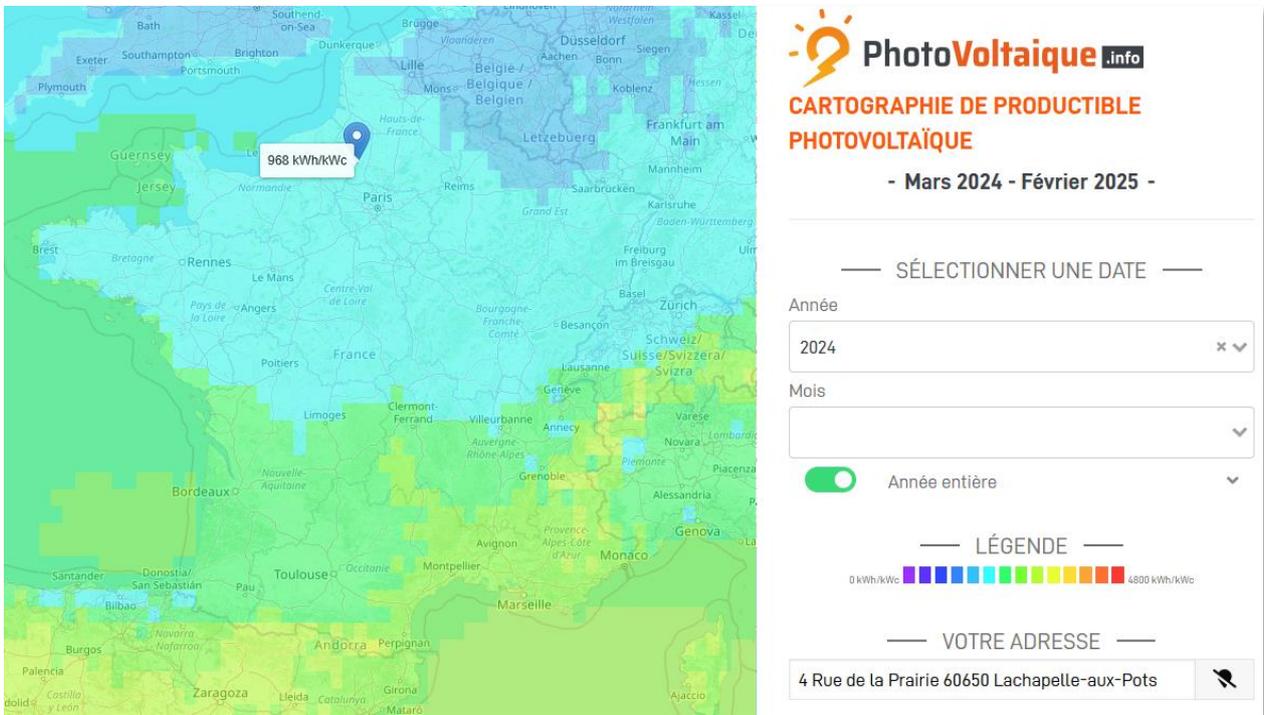
#### Démarche de qualité

Accompagnement par des professionnels aux étapes clés du projet. **Fonctionnement en réseau** pour s'appuyer sur les **retours d'expérience** des autres **Centrales Villageoises** et améliorer continuellement le modèle.



## ◆ Annexe 3 : Carte du productible sur l'année 2024

Le productible est l'estimation de la quantité d'électricité que devrait théoriquement produire un système photovoltaïque en fonction de sa localisation.



La production électrique d'une installation photovoltaïque dépend de plusieurs facteurs :

- sa puissance,
- sa localisation géographique,
- l'orientation et l'inclinaison de ses panneaux,
- les ombrages éventuels.

L' [outil gratuit en ligne PVGIS](#) permet de calculer cette production électrique pour une installation donnée. En outre, le site [Photovoltaique.info/fr](http://Photovoltaique.info/fr) tient à jour une cartographie interactive du productible.